

## Les monnaies gauloises du temple des «châtelets» à Vendeuil-Caply (Oise)

In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1985. pp. 51-64.

---

Citer ce document / Cite this document :

Delestrée Louis-Pol. Les monnaies gauloises du temple des «châtelets» à Vendeuil-Caply (Oise). In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1985. pp. 51-64.

doi : 10.3406/pica.1985.1461

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica\\_0752-5656\\_1985\\_num\\_1\\_1\\_1461](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_0752-5656_1985_num_1_1_1461)

---

# LES MONNAIES GAULOISES DU TEMPLE DES CHATELETS, A VENDEUIL-CAPLY (OISE)

par Louis Pol DELESTREE\*

Le site de Vendeuil-Caply, en son ensemble, a livré depuis des décennies un nombre considérable de monnaies gauloises (1) ramassées en surface auxquelles viennent s'ajouter plusieurs centaines de pièces trouvées hors stratigraphie à l'occasion du dégagement du théâtre conduit par Monsieur Dufour et de fouilles très étendues parmi les structures gallo-romaines avoisinantes, menées par Monsieur D. Piton.

La fouille effectuée à l'emplacement du temple des Châtelets par Monsieur D. Piton (été 1976 et été 1982) produisit un lot important de monnaies gauloises, les unes en rapport présumé avec la structure mise au jour, les autres trouvées en stratigraphie et qui prennent dès lors toute leur signification.

Ce sont les seules monnaies provenant du temple, ou de ses abords immédiats, que nous publions ici.

Nous nous livrerons d'abord à l'étude typologique de la récolte dont le faciès interne sera mis en évidence.

Nous reprendrons ensuite les monnaies découvertes en stratigraphie, les replacerons dans leur contexte archéologique et ne manquerons pas d'en tirer tous renseignements utiles dans le domaine de la chronologie.

Nous conclurons enfin sur l'ensemble des monnaies du temple.

## I - ANALYSE TYPOLOGIQUE.

Afin de ne pas surcharger inutilement cet exposé, nous ne donnerons pas de bibliographie par type inventorié ; pour les monnaies issues de la Gaule Belgique, nous citerons principalement le traité de Melle S. Scheers (2) très complet quant à la bibliographie et signalerons en outre les publications postérieures à 1977.

Pour les monnaies provenant du reste de la Gaule, nous nous limiterons aux références traditionnelles (plus particulièrement à l'*Atlas* de La Tour, 1892) et ne viserons que les publications postérieures concluant à de nouvelles attributions.

Les deux chantiers pratiqués sur le temple en 1976 et 1982 ont respectivement procuré 116 et 47 monnaies gauloises, soit au total 163 pièces que nous réunirons dans le même inventaire descriptif.

Selon le plan désormais classique, nous étudierons successivement le monnayage en or et en argent, les bronzes frappés et les bronzes coulés ou potins.

## A - Monnayage en or et en argent.

### *Monnaies en or.*

(1) L.T.8704 pl. XXXV

Fig. 1 - 1 ex. 76/155 (5,67 g.) Au. Ce statère uniface appartient à la classe V de S. Scheers (S.S. traité 1977 série 24 p. 338 fig. 156 pl. VI). Il s'agit là d'un représentant de la phase finale des émissions en or des Ambiani : selon S. Scheers, les classes autres que la Cl. 1 auraient été frappées après -57 et auraient circulé jusqu'à la fin de la guerre contre Rome.

(2) L.T. 8722 pl. XXXV.

Fig. 2 - 1 ex. 76/156 (1,36 g.) Au. Ce 1/4 de statère uniface de la série dite «au bateau» appartient à la Cl. V de S. Scheers (S.S. 77 série 13 p. 299 fig. 119 pl. V). Si l'attribution de ce numéraire est encore imprécise, la distribution s'ordonnant de part et d'autre d'un axe Vendeuil/Calais, la circulation paraît bien contemporaine de celle du statère uniface précité : contrairement à ce qu'affirme S. Scheers (3), plusieurs exemplaires, notamment de la Cl. V ont été trouvés en compagnie d'autres espèces en or émises entre -57 et -50 (4) et certains d'entre eux en milieu julio-claudien (5).

(3) L.T. 7892 pl. XXXII.

Fig. 3 - 1 ex. 76/157 (1,84) Au. Ce 1/4 de statère biface (S.S. 77 série 8 p. 250 Cl. VII fig. 78 pl. III) est le seul représentant de la circulation primitive des Ambiani (antérieure à -58) trouvé dans les fouilles du temple.

(4) Un 1/4 de statère n° 82/76 (1,10 g.) en bas electrum fourré, lisse au D/ et montrant une forme estompée de cheval au R/. Cet exemplaire pourrait appartenir à la série de S. Scheers (77 p. 293 et suiv. cf fig. 112 pl. V).

L'attribution de cette pièce reste douteuse.

### *Monnaies en argent.*

(5) L.T. 689 et suiv. pl. II

2 ex : 76/116 (0,42 g.)

76/361 (0,25 g.)

Les deux divisions d'oboles de Marseille participent à l'ensemble des monnaies errantes et ont été trouvées en tant que telles dans les fossés de Grésigny (Alésia) et Allone (Sarthe), au Mont-Beuvray (Bibracte), sur l'oppidum de Pommiers (Aisne) et dans l'horizon stratigraphique julio-claudien de Bois-l'Abbé (6).

\* 16, Avenue Victor Hugo - 92 VANVES

(6) L.T. 5405-II pl. XVI.

1 ex : 76/325 (1,53 G.) dont la légende au D/ Q.DOCl R/ SAMF est presque effacée.

(7) - L.T. 5550 pl. XVI

Fig. 4 - 3ex. 76/127 (1,75 g.) D/ TO) GIRIX. R/hors flan

76/191 (1,53 g.) D/ et R/ : légende hors flan

76/431 (1,58 g.) D/ (TOGIR) IX. R/ hors flan.

Comme la plupart des monnaies de TOGIRIX qui abondent sur ces sites à fréquentation tardive (7), ces trois exemplaires sont fourrés.

(8) L.T. 5815 pl. XVII.

1 ex. 76/332 (1,40 g.) Argent fourré D/ BRI (? R/ COMA.

Les monnaies issues de la vallée du Rhône font partie des monnaies errantes en même temps que les précédentes.

(9) L.T. 6342 pl. XIX

Fig. 5 - 1 ex. 76/255 (1,78 g.) D/ légende hors flan R/ ANDEC (OMBO...)

Cette série, que l'on rencontre souvent sur les sites tardifs de Gaule Belgique fut largement diffusée. Attribuée par Saulcy aux Remi (8) et par La Tour aux Carnutes, cette émission, dont l'origine demeure incertaine, ne figurait pas dans les fossés de Grésigny et paraît tardive.

(10) L.T. 9025 pl. XXXVII

Fig. 6 - 1 ex. 76/338 (1,87 g.) D/ SO (LIMA) R/ légende hors flan.

L'attribution de cette série aux Leuci est loin d'être certaine. Il s'agit là encore d'une monnaie errante dont l'origine peut être l'Est ou le Centre Est et que l'on retrouve dans les milieux tardifs avec les monnaies précitées.

## B - Monnayage en bronze frappé.

(11) L.T. 4072 pl. XIII (Var)

1 ex. 82/80 (4,70 g.). Assez mal conservé, cet exemplaire pourrait être un avatar en bronze du statère en electrum attribué au peuple des Bituriges Cubi. Aucune parcelle d'or n'étant visible à la surface du métal, cette monnaie ne peut, en effet, être considérée comme l'âme en bronze d'un statère fourré.

(12) L.T. 6077 pl. XIX

2 ex. 76/392 (3,46 g.)

Fig. 7- 82/94 (2,90 g.)

Cette série est habituellement attribuée au peuple des Carnutes.

(13) L.T. 6088 pl. XIX

Fig. 8 - 1 ex. 76/187 (3,10 g.). Les représentants de cette classe, offrant un R/ au «deux aigles», attribuée aux Carnutes, se trouvent fréquemment parmi les témoins de la circulation secondaire (9) sur les sites tardifs de Gaule Belgique.

(14) L.T. 6117 pl. XIX

Fig. 9 - 1 ex. 82/58 (2,39 g.). Cette monnaie illustre l'une des classes de la série au R/ «à l'aigle» attribuée aux Carnutes.

(15) L.T. 7029 pl. XXVIII

1 ex. 82/96 (5,23 g.). Les trouvailles récentes de nombreuses monnaies de ce type sur un site de la rive sud de la Seine en face de Mantes-la-Jolie (78) viennent confirmer (10) l'attribution traditionnelle aux Aulerici Ebuovices.

(16) L.T. 7248 pl. XIX

Fig. 10 - 1 ex. 76/108 (1,56 g.). Cette classe, qui

correspond à la Cl. II var.a de S. Scheers (77 série 25 p. 360 fig. 168-169 pl. VI) est l'un des avatars en bronze du 1/4 de statère en or. La série trimétallique «à l'astre» (et ses dérivées) fait actuellement l'objet d'une étude approfondie (11) à la suite de découvertes importantes et nombreuses provenant de plusieurs sites en territoire bellovaque.

Il est hautement probable que l'ensemble «à l'astre» n'est pas dû aux Vélocasses, mais constitue bel et bien l'essentiel du monnayage des Bellovaci, qui restait à découvrir (12).

(17) Ensemble au «personnage courant».

Nous reprendrons, pour la clarté de l'exposé, le classement adopté par S. Scheers et distinguerons en conséquence :

-a) La série à «l'androcéphale» (dite série «lourde» en fonction de son indice pondéral privilégié) cf. S. Scheers (77. série 163 p. 669 Cl. II. fig. 600-601 pl. XXI)

9 ex. 76/HSI (3,71 g.) Fig. 12-82/69 (3,43 G.)

76/121 (3,57 g.) 84 (3,07 g.)

76/ 71 (2,70 g.)

76/186 (3,71 g.)

76/204 (2,66 g.)

76/206 (2,60 g.)

Fig. 11. - 76/379 (2,85 g.)

-b) La série au «personnage accroupi»

cf. S. Scheers (77. série 163. p. 673 Cl. III var. I. fig. 606-607 et var. 3 fig. 609-610 pl. XXI).

-var. 1.D/ personnage accroupi à droite. R/ cheval à droite.

Fig. 13 - 3 ex. 76/330 (3,67 g.)

76/378 (3,64 g.)

76/427 (2,68 g.)

-var. 3.D/ personnage accroupi à droite.

R/ sanglier à gauche ou à droite.

4 ex. 76/Ab (3,50 g.)

Fig. 14 - 76/192 (4,44 g.)

76/322 (3,83 g.)

82/ 75 (3,35 g.)

-c) La série au «cheval» (dite «série légère» en regard des deux séries précédentes)

Fig. 15 - 15 ex. 76/ 30 (3,01 g.) -var. a-

Fig. 16 - 76/109 (3,47 g.) -var. a-

76/115 (3,50 g.) -var. a-

Fig. 17 - 76/125 (2,89 g.) -var. a-

76/128 (2,16 g.) -var. a-

76/197 (2,67 g.) -var. indécise

Fig. 18 - 76/287 (2,71 g.) -var. a-

76/294 (2,47 g.) -var. inédite avec

R/ signe  $\sqrt{\text{au}}$

dessus du cheval

et anneau centré

dessous.

76/328 (3,05 g.) -var. indécise

82/ 18 (3,48 g.) -var. a-

82/ 62 (2,47 g.) -var. a-

82/ 71 (2,76 g.) -var. a-

82/ 86 (2,90 g.) -var. a-

82/87 (1,94 g.) -var. a-

82/91 (2,21 g.) -var. indécise

(18) L.T. 7333 pl. XXIX

Fig. 19 - 2 ex. : 76/260 (1,73 g.)

82/ 66 (2,79 g.). Le second exem-

plaire est conforme à la série 165 décrite par S. Scheers (77. p. 683 fig. 622-624 pl. XXII).

En revanche, l'exemplaire 76/260, qui offre au D/ la même tête à droite aux lèvres épaisses, montre au R/ un cheval galopant à droite entre deux annelets

centrés d'un point : cette classe paraît inédite et son attribution aux Vélocasses incertaine.

(19) L.T. 7485 pl. XXX

Fig. 20 - 1 ex. : 76/226 (2,58 g.) R/ ECC (AIOS). Légende du D/ hors flan. Cette monnaie illustre la Cl. II de la série 176 décrite par S. Scheers (77. p. 698 fig. 641-642 pl. XXII). L'origine de cette série, assez largement dispersée au Nord de Paris, reste imprécise.

(20) L.T. 7583 pl. XXX

Fig. 21 - 1 ex. : 82/83 (2,34). Cette classe, de facture fruste et répartie essentiellement dans le département de l'Oise, participe à la série des « bronzes gallo-romains » décrits par S. Scheers (77. série 214. p. 806 Cl. II, R/a, fig. 726-727 pl. XXVI) et atteste une circulation très tardive, au-delà du début du 1er siècle après J.C.

(21) L.T. 7739 pl. XXXI

1 ex. : 82/85 (2,07 g.). Légende hors flan. Cette émission, dont la légende souvent lue CA<sup>A</sup>OV par les auteurs comporte de nombreuses variantes, a été décrite par S. Scheers (77. série 151. p. 641 fig. 528-532 pl. XIX). Son origine exacte demeure incertaine.

(22) L.T. 7951 pl. XXXII

Fig. 22 - 2 ex. : 76/233 (2,88 g) R/ légende CRICIRONIS.

82/ 65 (3,55 g) R/ légende

(CRICIRV) hors flan.

La série trimétallique de CRICIRV, attribuée à coup sûr aux Suessiones, a été précisément décrite par S. Scheers (77. série 27. p. 377. fig. 191-193. pl. VII). La variante CRICIRONIS, parfaitement lisible sur l'exemplaire 76/233, est rarement rencontrée.

(23) L.T. 8040 pl. XXXII

1 ex. : 76/Ac (1,91 g) légende REM (0) visible au R/ cf. S. Scheers 77. série 146. p. 625. fig. 519-520 pl. XVIII. Cette monnaie qui montre trois bustes accolés au D/ appartient aux Remi.

(24) L.T. 8054 pl. XXXII

1 ex. : 76/185 (5,87 g) légende au D/ (ATISIOS) (RE) MO. cf. S. Scheers 77. série 147, p. 633, fig. 521-524 pl. XIX. Cette monnaie fut émise par les Remi.

(25) B.N. 8111<sup>A</sup> (Cl. I. L.T. 8106 pl. XXXII)

Fig. 23 - 1 ex. : 76/153 (2,97 g.) cf. S. Scheers 77 série 154. Cl. II, p. 650, fig. 545-547, pl. XIX. L'aire de répartition des bronzes à la tête Janiforme autorise l'attribution aux Remi.

(26) L.T. 8399-97 pl. XXXIII

1 ex. : 76/262 (3,01 g.) cf. S. Scheers 77, série 105. p. 571 fig. 446-447. Cette monnaie, en raison de sa distribution (13) paraît bien appartenir aux Ambiani.

(27) L.T. 8406 pl. XXXIII

Fig. 24 - 1 ex. : 76/188 (2,67 g.) cf. S. Scheers 77. série 163 Cl. I. var. mp. 671 fig. 598-599, pl. XXI). Avec raison semble-t-il, S. Scheers situe cette monnaie à la tête humaine vue de face parmi les variétés de la Cl. I de la série au personnage courant. Il est fort probable, par son R/ au cheval galopant à droite entre deux astres, que cette monnaie appartient à l'ensemble « à l'astre » dont le mérite doit revenir aux Bellovacii (14)

(28) L.T. 8440-41 pl. XXXIII

2 ex. : -L.T. 8440 : 1 ex. 76/358 (2,35 g.) cf. S. Scheers. 77, série 63 fig. 361 pl. XIII.  
-L.T. 8441 : 1 ex. 82/44 (1,76 g.) cf. S. Scheers. 77, série 64 fig. 362 pl. XIII.

Il semble que l'origine de cette émission, dont peu d'exemplaires sont connus, puisse se situer sur le territoire des Ambiani.

(29) La série « au cavalier » (L.T. 8442, 8449, 8456 pl. XXXIII). Nous avons rassemblé sous cette dénomination (15) trois classes offrant au R/ un cavalier casqué ou non, tourné vers la gauche.

Cl. I (L.T. 8456) montrant au D/ un bovidé à droite, tête de face.

Fig. 25 - 1 ex. 76/HS3 (2,26 g.).

Cl. II (L.T. 8449) anépigraphie, montrant au D/ un sanglier à droite

1 ex. 82/67 (1,88 g.).

Cl. III (L.T. 8442) montrant au D/ un sanglier à droite sous lequel figure la légende VACIICO.

Fig. 26 - 1 ex. 76/348 (2,41 g.). Au D/ la légende VACIICO est parfaitement lisible sur cet exemplaire en merveilleux état de conservation.

L'origine de l'émission se situe chez les Ambiani, si l'on en juge par le nombre de témoins provenant d'Amiens même.

Nous savons par ailleurs qu'il s'agit bien d'un monnayage tardif (N° 15 précit.).

(30) L.T. 8494 pl. XXXIV

Fig. 27 - 1 ex. 76/386 (2,67 g.)

Au D/ cheval à gauche avec légende VOIIC A

Au R/ cheval à gauche surmonté d'un bucrâne

En raison de son importance épigraphique, cet exemplaire avait fait l'objet d'une publication spécifique (16). Rappelons que si notre hypothèse de permutation vocalique entre VACIICO et VOIIC A est exacte et que les deux légendes se rapportent au même personnage, cette classe devrait être rapprochée de la Cl. III de la série au cavalier (précitée n° 29) et participerait à la même émission.

Nous avons déjà signalé (17) que trois exemplaires connus de cette classe provenaient d'Amiens même.

(31) L.T. 8482 pl. XXXIII

Fig. 28 - 1 ex. 76/266 (2,76 g.). Cette classe est décrite par S. Scheers dans une série 80, artificiellement dénommée « types des dépôts d'Amiens » et constitue sa pseudo-classe VII (S.S. 77. série 80 g. p. 545, fig. 402. pl. XV). Nous avons déjà eu l'occasion (18) de préciser qu'il ne convenait pas de regrouper sous cette appellation générique des séries qui n'ont en commun que d'avoir été représentées dans un ou plusieurs des dépôts d'Amiens.

La monnaie 76/266 illustre une classe appartenant à l'ensemble sanglier/cheval dont les témoins se rencontrent sur la plupart des sites en territoires Ambiani et limitrophes.

(32) L.T. 8471 pl. XXXIII

Fig. 29 - 1 ex. 76/189 (2,92 g.). Cette rare monnaie constitue la série 133 de S. Scheers (77. p. 601, fig. 491, pl. XVIII).

Etrange par la tête uniforme au D/ et l'animal fantastique figurant au R/, cette série n'est représentée, à notre connaissance, que par une dizaine d'exemplaires connus (19). Son attribution reste incertaine.

(33) L.T. 8487 pl. XXXIV

1 ex. 82/64 (2,37 g.). Cette classe est citée par S. Scheers (sér. 80f) dans les « types des dépôts d'Amiens » (voir supra n° 31).

Il s'agit en fait de l'une des nombreuses classes de l'ensemble sanglier/cheval.

(34) L.T. 8507 pl. XXXIV

1 ex. 82/26 (1,51 g.) R/ (IMONIO). Cette monnaie représente notre classe II depuis qu'un prototype constituant notre classe I et reproduisant fidèlement au D/ et au R/ le denier des Bascunes (20) a été trouvé en plusieurs exemplaires sur le site de Digeon (Morvillers Saint-Saturnin. 80).

Les représentants de la classe II, dont seul le R/ est inspiré du denier Celtibère, témoignent probablement d'un monnayage local des Ambiani ou des Bellovaci (21).

(35) L.T. 8518 pl. XXXIV

Fig. 30 - 1 ex. 76/HS. 7 (2,76 g.). Cet exemplaire, en très bel état de conservation, illustre la classe I de S. Scheers (77. série 87. p. 555, fig. 416-417, pl. XV). L'origine de cette émission reste incertaine, en raison du faible nombre d'exemplaires dont les provenances sont connues.

Il peut, là encore, s'agir d'un monnayage local.

(36) L.T. 8541, 8554, 8569, pl. XXXIV

Fig. 31 - S. Scheers, dans sa série 109, intitulée «les bronzes à la légende VIRICIVS» (77, p. 577 et suiv. fig. 454-458. pl. XVI) reprend purement et simplement notre classement de 1974 (22) auquel nous nous tiendrons.

Les fouilles du temple ont livré neuf exemplaires de cette série :

Classe I. D/ tête à gauche, devant la face, ornement en forme d'épi.

R/ petit cheval à gauche, au-dessus, légende VIIRICIVS.

2 ex. : 76/362 (3,33 g.) R/ Légende hors flan, Fig. 31

82/88 (2,30 g.) R/ id.

Classe II. D/ tête à gauche avec croissant et annelets centrés devant la face.

R/ petit cheval à gauche, au-dessus, légende VIIRICIVS, au-dessous, signe en forme d'ancre.

2ex : 76/65 (2,36 g.) R/ légende hors flan.

82/93 (3,04 g.) R/ id.

Classe III. D/ tête à droite, annelets centrés devant et derrière la tête.

R/ cheval à gauche, au-dessus, légende VIRICI, au-dessous, signe perlé en forme de

3 ex : 76/222 (3,68 g.) R/ légende hors flan.

76/224 (3,35 g.) id.

76/241 (3g) id.

Classe IV. D/ tête à droite d'un dessin fruste.

R/ cheval à gauche ; au-dessus, légende VIRICIV, dessous, signe perlé en forme de M.

2 ex : 76/HS8 (3,05 g.) R/ légende hors flan.

82/ 68 (2,85 g.) id.

Cette série, comme nous l'avons montré, paraît constituer le monnayage local du Pagus des CATVSLV (GI) : après Bois l'Abbé (Eu. 76) qui a fourni à lui seul 171 ex. de cette série, Vendeuil-Caply tient le second rang avec environ 23 exemplaires connus (dont les 9 du temple) des quatre classes. Nous savons par ailleurs que cette émission, notamment celle des classes I et II, est fort tardive.

(37) L.T. 8577, 8585 pl. XXXIV

1 ex. 82/49 (1,19 g.). S. Scheers fait de ce type la classe I d'une série 120 (77. p. 589, fig. 471-472. pl. XVII).

Nous serions plutôt enclins à rapprocher cette émission qui offre un lion stylisé au R/, de la série suivante L.T. 8584 dite «série au coq à la tête incluse» et avons proposé une carte de répartition des deux émissions (23) dont l'origine commune paraît se situer aux confins des Ambiani, des Bellovaci et des Suessiones. Il est fort douteux que l'attribution traditionnelle aux Veromandui soit exacte.

(38) L.T. 8584 pl. XXXIV

S. Scheers a décrit cette «série» (77. série 121. p. 591 fig. 474-475 pl. XVII) indépendamment de la série précédente (n° 37).

L'on retrouve au D/ un profil luniforme, hirsute, dont les cheveux et peut-être la barbe sont marqués par une série de traits courbes ; devant le profil tourné à gauche, quatre «mèches» en forme de faucilles complètent l'analogie avec le D/ de la monnaie précitée (n° 37).

Au R/, coq debout à droite avec une tête barbue incluse dans la pause ; devant ce profil, astre tournant de gauche à droite.

6 ex. 76/ 63 (2,50 g.)

193 (3,03 g.)

Fig. 32 - 327 (3,15 g.)

364 (2,43 g.)

429 (2,14 g.)

82/ 25 (3,16 g.)

Comme nous l'avons déjà précisé (24), il semble bien qu'il s'agisse d'une classe appartenant à une série monétaire à laquelle participent probablement le type L.T. 8577 (supr. n° 37) et l'exemplaire unique MAN 4894 (25).

(39) L.T. 8722-32 pl. XXXV (26).

Fig. 33 - 1 ex. en bronze 76/126 (0,82 g.). Cette série dite des «quarts de bateau» n'était connue qu'en or : aussi bien S. Scheers dans son étude (77. série 13. p. 297. fig. 114-125 pl. V) ne fait place dans son classement à aucun avatar en bronze. L'exemplaire en bronze de Vendeuil-Caply se rapproche typologiquement de la classe V de S. Scheers.

D/ : lisse- R/ : signes ressemblant à un arbre et une faucille, signes horizontaux de part et d'autre de l'arbre.

Cette nouvelle classe inédite en bronze (nous en connaissons un autre exemplaire de provenance inconnue) offre un nouvel exemple des «suites» en métaux moins nobles des derniers statères frappés à la fin de la guerre contre Rome.

Nous avons déjà fait allusion à la série trimétallique «à l'astre» des Bellovaci.

Nous savons en outre que le statère uniface des Ambiani comporte une ultime classe en bronze (27).

Il est frappant que le 1/4 au bateau dont au moins les classes uniface pourraient être des divisions du statère uniface, ait donné lieu parallèlement à une suite en bronze analogue.

Cette découverte renforce notre idée (28) que la série au bateau a circulé pendant toute la guerre et même postérieurement pour les dernières classes.

La présence d'avatars en argent ou en bronze de séries en or est à l'évidence une caractéristique signifiante de la circulation tardive sur un site.

(40) L.T. 9248 pl. XXXVII

Les monnaies de GERMANVS INDVTILLI L. ont été classées par S. Scheers dans les séries dites «Gallo-Romaines» (SS.-77 série 216 p. 809 et suivantes fig. 739-742 pl. XXVI).

Fig. 34 - 4 ex. 76/ 23 (3,18 g.) R/ GERMANV (S?. IN) DVTILLI L

229 (2,98 g.) R/ GERMAN (VS) INDVTIL

Fig. 34 - 4 ex. 76/ 23 (3,18 g.) R/ GERMANV (S?.IN) DVTILLI L

229 (2,98 g.) R/ GERMAN (VS) INDVTIL (LI.L)

267 (2,89 g.) R/ (GERMANVS) INDUTILLI.L

82/ 61 (2,28 g.) R/ GERMANVS INDVTILLI L

Peu de séries monétaires gauloises ont fait l'objet d'autant d'études et de propositions soit sur la lecture et l'interprétation de la légende, soit sur la datation, soit sur l'origine de l'émission (29).

L'accord est actuellement fait sur la leçon («GERMANVS INDUTILLI LIBERTVS») (30).

Sur la datation, les spécialistes (31) admettent que cette série dérive bien du quadrans d'Auguste (RIC 358) de l'atelier de Lyon, dont la frappe vers -10 avant J.C. (BMC 564) dura plusieurs années.

La présence de plusieurs exemplaires sur le camp d'Oberaden que l'on sait délaissé vers -8 par l'armée romaine permet donc de situer le début de l'émission entre -8 et -10.

En revanche, la localisation du centre d'émission, dans l'est de la Gaule Belgique, n'est pas déterminée avec précision.

Il reste que la présence de plusieurs exemplaires sur le site du temple témoigne d'une fréquentation fort tardive.

(41) B.N. 5714

4 ex. 76/223 (2,83 g.)

377 (3,39 g.)

Fig. 35 - 82/ 29 (4,80 g.)

79 (4,17 g.).

Au D/ tête humaine de face, fruste, dans un ovale perlé.

Au R/ petite swastika aux extrémités enroulées.

Cette série, qui ne figure pas à l'Atlas de La Tour, constitue la série 181 de S. Scheers (77. p. 704. fig. 649-650. pl. XXII-XXIII).

En dehors de Vendeuil-Caply qui a livré plusieurs exemplaires de cette série, en plus des quatre précités, la seule provenance connue (1 ex.) reste le Mont César (Bailleul s/Thérain-Oise).

Ces monnaies, très scyphates, de flan irrégulier, malhabiles, doivent constituer une série locale et fort tardive dont l'aire de distribution est insignifiante.

(42) Monnaie des Boii.

Fig. 36 - Ex. 76/290 (2,79 g.)

Au D/ quatre signes en forme de C opposés deux à deux et formant une sorte de croix ; à l'intérieur et de part et d'autre de chaque signe C, annelets non centrés. Deux C opposés sont réunis par un trait.

Au R/ cheval étiré à droite ; au-dessus, deux roues à quatre rayons. Au-dessous, une roue également à quatre rayons.

Cette pièce, exceptionnellement scyphate, n'est pas à proprement parler inédite bien que nous n'en ayons

pas trouvé l'exact équivalent dans les collections publiques ou privées.

Elle fait partie d'un ensemble publié par A. Changarnier (32) provenant d'un trésor de Haute Loire et que l'auteur attribuait aux Boii de Germanie.

Il s'agit plus vraisemblablement, à notre sens, d'une émission des Boii de Gaule installés sur la rive gauche de la haute Loire.

Cette remarquable monnaie est à notre connaissance le seul exemplaire trouvé à ce jour en Gaule Belgique (33).

C - Monnayage en potin.

(43) L.T. 5368 pl. XVI

3 ex. 76/117 (3,72 g.)

76/120 (4,20 g.)

Fig. 37 - 76/200 (5,07 g.)

Dérivée des bronzes de Marseille au taureau chargeant, cette série est traditionnellement attribuée aux Sequani

(44) L.T. 5527 XVI (Var)

1 ex. 82/36 (4,12 g.)

De même origine lointaine que la série précédente, cette émission, en raison de ses déformations, peut n'être qu'une réplique locale de la série des Sequani.

(45) B.N. 6160 - 68 (potin «à l'aigle»)

2 ex. 76/331 (5,08 g.)

82/ 22 (2,80 g.)

Bien que l'origine belge ne soit pas certaine, S. Scheers consacre à cette émission la série 212 (77. p. 803, Cl. I, fig. 719 pl. XXV et 800 pl. XXVIII).

Les rares exemplaires connus proviennent de l'Oise et de l'ouest du département de l'Aisne.

Peut-être cette série, fut-elle inspirée par des émissions traditionnellement issues des pays de Loire ? (L.T. 6140 ou 6147 pl. XIX par exemple).

(46) L.T. 7405 pl. XXX

1 ex. 76/231 (4,12 g.)

Cette classe est habituellement attribuée aux Sénonnes, sans preuves déterminantes.

Il se peut qu'il faille la comprendre dans un vaste ensemble incluant les deux séries suivantes.

(47) L.T. 7417 pl. XXX.

7 ex. 76/ 80 (3,92 g.)

112 (3,99 g.)

385 (5,07 g.)

411 (4,61 g.)

82/ 35 (3,64 g.)

54 (4,17 g.)

78 (3,66 g.)

Ce potin, montrant au D/ une tête hirsute et fruste à droite et au R/ un cheval stylisé à gauche avec globules dans les parties libres du champ, est l'une des monnaies les plus courantes sur les habitats tardifs des deux rives de la Seine.

Les fouilles les plus récentes font douter fortement de l'attribution habituelle aux Senones.

Nous avons en effet constaté le phénomène suivant : plus le site est proche de Sens, épice centre des Senones, moins le potin 7417 (et ces séries apparentées) est présent (34). Plus le site est proche de la vallée de la Seine, plus abondants sont les potins L.T. 7417 et apparentés au point même de constituer les dominantes absolues de sites riverains (35).

Il est probable que cette série et de nombreux potins apparentés sont dûs à quelque peuple riverain de la

Haute Seine, aux Tricasses par exemple. Les témoins de cette série ont circulé longtemps après la conquête, et se retrouvent nombreux à Vendeuil-Caply même, dans les niveaux G.R. du 1er siècle après J.C.

(48) L.T. 7745 pl. XXX  
1 ex. 76/107 (4,41 g.)

A propos de cette série, apparentée à L.T. 7417 et dont le R/ offre un sanglier à gauche, nous formulons les mêmes remarques que pour la série précédente.

(49) L.T. 7458 pl. XXX  
Fig. 38 - 1 ex. 76/122 (5,16 g.)

S. Scheers, estimant à juste titre insoutenable l'attribution traditionnelle aux Senones, y consacre la série 185 (77, p. 707, Cl. III, fig. 656, pl. XXXIII). Il semble bien qu'il faille rechercher l'origine de l'émission chez les Bellovaci ou chez les Suessiones.

(50) L.T. 7905 pl. XXXII  
Fig. 39 - 1 ex. 76/182 (3,88 g.) cf. S. Scheers 77. série 198. p. 778. Cl. I. fig. 695-696, pl. XXIV.

L'origine de cette émission se situe aux confins des territoires de Bellovaci et Suessiones.

(51) L.T. 7924 pl. XXV.  
1 ex. 82/41 (3,34 g.) cf. S. Scheers 77. série 210. p. 801. fig. 717, pl. XXV.

Les provenances connues et très dispersées de ce rare potin ne permettent pas de confirmer l'attribution traditionnelle aux Bellovaci. De récentes trouvailles nous inciteraient à situer l'origine de cette série chez les Aulerici Ebuovices (36).

(52) L.T. 8124 pl. XXXIII.  
cf. S. Scheers 77. série 191 p. 748, fig. 684-686. pl. XXIV, 18 exemplaires :

76/Aa (5,80 g.)  
76/18 (4,29 g.)  
76/110 (3,92 g.)  
76/173 (4,27 g.)  
76/205 (4,27 g.)  
76/227 (5,95 g.)  
76/228 (4,64 g.)  
76/263 (4 g.)  
76/288 (4,08 g.)  
Fig. 40- 76/289 (5,43 g.)  
76/383 (5,70 g.)  
76/409 (4,62 g.)  
76/423 (5,29 g.)  
76/424 (5,26 g.)  
82/40 (3,59 g.)  
82/59 (3,27 g.)  
82/72 (5,15 g.)  
82/92 (4,53 g.)

Cette importante série, dont l'origine traditionnelle chez les Catalauni a été abandonnée au profit des Remi, est abondamment représentée sur tous les sites belges tardifs, même dans les niveaux gallo-romains du 1er siècle après J.C. à Vendeuil-Caply par exemple.

Une série d'exemplaires trouvés à Variscourt (Reims. 51) par J.L. Massy, directeur des Antiquités Historiques de Picardie, serait en rapport avec un environnement archéologique datant des années 60 - 40 avant J.C. (+ - 10). La présence d'autres potins que nous savons fort tardifs et le contexte stratigraphique non pertinent ne permettent pas à notre sens d'affirmer une datation aussi haute.

(53) L.T. 8319 pl. XXXIII  
1 ex. 76/248 (2g) (fragment en mauvais état).

Absente du traité de S. Scheers, cette série qui montre au D/ deux profils en tête bêche de type Janiforme, peut ressortir à la Gaule de l'Est (37).

(54) L.T. 8329 pl. XXXIII  
1 ex. 76/407 (2,97 g.) (monnaie cassée, mal conservée). L'origine de cette série demeure incertaine.

(55) B.N. 6294  
1 ex. 76/412 (2,80 g.)  
Au D/ tête casquée à droite. Au R/ swastika aux extrémités arrondies. Cette série a fait l'objet d'une monographie à tous égards exhaustive (38) de Brigitte Fischer qui situe au centre de la Gaule (Turones, Bituriges Cubi ?) l'origine de l'émission dont elle souligne le caractère très tardif.

(56) B.N. 8654-8660.  
10 exemplaires :  
Fig. 41 - 76/ H6 (3,28 g.) 82/20 (3,75 g.)  
76/ 70 (3,11 g.) 82/32 (3,75 g.)  
76/118 (4,47 g.) 82/34 (3,47 g.)  
76/221 (3,76 g.)  
76/295 (3,12 g.)  
76/329 (3,85 g.)

Fig. 42 - 76/425 (3,38 g.)

Cette série, non représentée à l'Atlas de La Tour a été prise en compte par S. Scheers (77. série 205, p. 794, fig. 709 pl. XXV).

Au D/tête à droite, le tracé du profil est doublé pour obtenir un cerne des volumes.

Au R/, et de part et d'autre d'une barre vue horizontalement : en haut, sanglier à droite, en bas trois chevrons.

Cette émission centrée sur Vendeuil-Caply où d'autres exemplaires ont été déjà trouvés, n'a connu qu'une très faible expansion et présente les caractéristiques du monnayage local tardif d'un pagus des Bellovaci.

(57) B.N. 8661-68.  
Fig. 43- 2 ex. 76/183 (2,81 g.) et 76/384 (2,73 g.)  
Cette série comme la précédente, n'est pas représentée à l'Atlas de La Tour. S. Scheers en fait la série 206 (77. p. 796, fig. 710-712 pl. XXV).

Au D/ tête stylisée à gauche, au R/, de part et d'autre d'une barre vue horizontalement en haut, signe en S horizontal ; en bas, trois traits obliques parallèles. Cette série n'est pas sans affinités stylistiques avec la série précédente. Cependant, la dispersion en est plus importante et paraît issue du nord-est du département de Seine-Maritime (39).

(58) L.T. 9078 pl. XXXVII  
1 ex. 76/124 (4,49 g.)

Cette monnaie, en très mauvaise état, participe à l'ensemble des potins au sanglier attribués aux Leuci. S. Scheers y consacre sa série 186 (77. p. 712. fig. 658-670, pl. XXIII).

Il n'est pas possible de préciser à quelle classe appartient notre exemplaire.

(59) Potins à la «tête diabolique».  
Fig. 44 - 2 ex. 76/114 (3,08 g.)  
76/130 (2,05 g.)

Cet ensemble dit des «potins à la tête diabolique» a fait l'objet d'une étude exhaustive de J.B. Colbert de Beaulieu (40). Nos deux exemplaires semblent appartenir à la classe I. Vu l'aire de plus grande densité sur la carte de répartition (op. cit. fig. 2), il semble que cette

émission, dont les témoins sont très abondants, soit issue d'un peuple riverain de la Loire moyenne (Turo-nes ?).

Dès 1970, le maître de la Numismatique gauloise insistait sur le caractère manifestement tardif de cet ensemble.

(60) Potin dérivé de Marseille.

1 ex. 76/272 (3,44 g.)

On voulut voir longtemps dans cette série de potins dérivés des bronzes de Marseille au taureau cornupète le prototype des «potins à la tête diabolique». Il semble en fait, comme le propose P.H. Mitard au terme d'une étude précise (41) qu'il faille chercher dans le Vexin français l'origine de cette émission.

(61) L.T. 9155 pl. XXXVII

1 ex. 82/63 (2,16 g.) fragment.

cf. S. Scheers. 77, série 187, p. 729, fig. 671, pl. XXIII). Il semble, vu la carte de répartition (op. cit. fig. 201) que l'attribution traditionnelle de cette série au Leuci soit plausible (42).

(62) L.T. 9180 pl. XXXVII

1 ex. 76/380 (2,26 g.)

En raison d'une possible homotypie, ce potin, qui montre au R/ un sanglier à gauche surmontant une tête humaine vue de face, était attribué traditionnellement aux Leuci (série au sanglier). La carte de distribution de S. Scheers (77, série 203, carte 218, p. 792, fig. 707, pl. XXV) montre que l'épicentre de la dispersion englobe une partie des territoires des Bellovacis et des Suessiones.

#### *Pièces douteuses ou non identifiées.*

76/HS2 (2,53 g.) fragment corrodé

76/119 (2,33 g.) peut être var. de personnage courant

76/232 (6,06 g.) peut être de la série d'Atisios ?

82/24 (4,60 g.) ?

82/57 (2,25 g.) peut être Br. IMONIO Cl. II ?

82/60 (2,55 g.) ?

## II - ENSEIGNEMENTS STRATIGRAPHIQUES.

Liminairement, nous renvoyons le lecteur à la stratigraphie relevée et commentée par D. Piton.

Vue sous l'angle de la numismatique, la stratigraphie nous intéresse essentiellement dans la mesure où le contexte archéologique d'une monnaie muette, ce qui est le cas pour l'immense majorité des monnaies gauloises, peut nous renseigner sur la date approximative de son introduction ou de son maintien dans la circulation ambiante.

Il arrive qu'un niveau d'enfouissement parfaitement homogène fournisse un horizon continu : c'est par exemple le cas du niveau julio-claudien du temple de Bois-l'Abbé pratiquement contenu dans une couche unique scellée à son sommet par un niveau de mortier (43).

Il se peut également que les couches superposées et non perturbées se rapportent à des périodes suffisamment caractérisées et différenciées pour qu'un histogramme matérialisant les phases de la circulation monétaire puisse être construit en fonction des niveaux (44).

Tel n'est malheureusement pas le cas pour Vendeuil-Caply ; nous nous trouvons en présence d'une stratigraphie complexe et passablement perturbée.

D'une part, les couches témoignent peut-être de niveaux distincts, d'occupation ou de construction, mais certainement très rapprochés dans le temps ; par exemple, les couches 5 et 7 reflètent la même phase d'occupation très tardive et sont numismatiquement indifférenciées, puisqu'aussi bien les monnaies les plus récentes livrées par chacune sont analogues. D'autre part, les couches inférieures repérées par D. Piton sont plus ou moins en rapport avec des fosses d'enfouissement (votif ?). L'articulation des couches et du sommet des fosses n'est pas toujours claire : disons que chaque fosse garde son homogénéité totale dans la mesure où une couche non remaniée vient sceller son niveau supérieur.

C'est dire que les données stratigraphiques du temple de Vendeuil-Caply doivent être interprétées avec une grande prudence.

Dans une telle optique, nous considérerons uniquement les niveaux en place et les fosses dont la cohésion est probable, et nous attacherons à spécifier autant que possible la circulation gauloise en fonction des monnaies romaines issues du même milieu.

Le lot total des monnaies du temple se monte à 201 pièces dont 163 gauloises et 38 romaines, républicaines et impériales.

77 monnaies gauloises et 19 romaines ont été trouvées hors stratigraphie ou dans des niveaux remaniés : sur les 86 monnaies gauloises en place, 62 proviennent des fosses et 24 des couches archéologiques.

### A - Les fosses d'enfouissement.

Sur les 26 fosses dénombrées neuf d'entre elles contiennent des monnaies gauloises ; une seule, la fosse centrale (F3), offre conjointement quelques monnaies romaines.

Les fosses ont livré au total 62 monnaies gauloises, dont 41 reviennent à la seule fosse (F3).

1°) Quant aux fosses F1, F2, F5, F6, F9, F10, F22 et F23 auxquelles nous devons 21 monnaies gauloises sans qu'aucune monnaie romaine puisse constituer un repère, nous sommes ramenés aux structures antérieures au *fanum* dont D. Piton situe, à bon droit, l'érection à la fin du règne de Néron.

Le lot de ces 21 monnaies est caractérisé par la présence d'un représentant de la circulation primitive (ex. 76/157- L.T. 7892 (FI) ) et de témoins en nombre signifiant de la circulation secondaire (45) tels les types L.T. 5405-II (Q.DOCI S.AM F.) L.T. 5550 (TOGIRIX) L.T. 8054 (ATISIOS REMO) et L.T. 6077 (bronze carnute à l'aigle).

Nous rencontrons en outre les séries suivantes :

- BN 5714 (tête de face. R/ swastika)
- BN 6160 (pot. à l'aigle) personnage courant
- LT 7405, LT 7417 (pot. ex. Senones)
- LT 7905
- LT 8124 (pot. des Remi)
- LT 8399-97 (Br. Amb.)
- LT 8554 (VERICIUS)
- LT BN 8654 (pot. local Bellov.)  
sér. à la «tête diabolique».

Certaines séries en bronze frappé, tel LT 8554 (série de VERICIUS) et le 1/4 de statère en electrum fourré 82/76 sont représentatives de la circulation gauloise au début du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C.

Enfin, les fosses précitées n'offrent aucun témoin des émissions gallo-romaines) de la série de Germanus Indutilli L. par ex.)

Bref, le faciès général de ces 21 monnaies nous paraît s'inscrire dans la première moitié de la période julio-claudienne et la stratigraphie n'ajoute rien à cette proposition.

2°) La fosse F3 dite fosse centrale a livré 41 monnaies gauloises. Outre un 1/2 as, les monnaies romaines associées se résument à un denier d'Auguste (82/33 émis entre -2 et +3 après J.C.) et un as de Néron (82/28 émis en 54-55 après J.C.)

La tentation d'inclure dans l'horizon Auguste-Néron les séries gauloises connexes, du seul fait de l'existence de l'as de Néron, doit être tempérée en raison de l'incertitude de l'articulation stratigraphique du sommet de la fosse. En effet, la coupe 7 (non publiée ici) de D. Piton montre clairement que le haut de l'entonnoir formé par la fosse F3 sectionne brutalement la stratigraphie des couches 2 à 7 en place de chaque côté de la fosse et se confond avec la couche 10 correspondant à l'occupation moderne du site.

Pour homogène que soit le lot numismatique provenant de la fosse F3, le remaniement certain d'une partie du remplissage ne saurait être perdu de vue : l'as de Néron, bien que trouvé à mi-hauteur de la fosse, ne peut être formellement considéré comme in situ, et ne suffit pas à lui seul à constituer un terminus de la circulation monétaire que reflète la fosse F3. Ces réserves faites, il n'est pas sans intérêt de souligner l'analogie du lot gaulois avec les 21 monnaies provenant des autres fosses.

Sont représentées les séries suivantes :

or LT 8722 (1/4 «au bateau»)

LT 5368 (pot. dérivé Marseille)

BN 5714 (tête de face/swastika)

Personnage courant

LT 7417 et 7445 (pot. ex. Senones)

LT 7458 (pot. aux 2 animaux affrontés)

LT 7485 (lég. ECCAIOS)

LT 7951 (lég. CRICIRV)

LT 8124 (pot. des Remi)

LT 8507 (lég. IMONIO)

BN 6160-68 (pot. à l'aigle)

BN 6294 (pot. R/ swastika)

LT 7248 (1/4 à l'astre en br.)

LT 8554 (lég. VERICIVS)

LT 8584 (sér. au coq)

BN 8654 (pot. local bellov.)

LT 8722 (1/4 au bateau en br.)

LT 9078 (pot. Leuci)

potin à la tête diabolique

## B - Les couches stratigraphiques.

1) La couche 4 : Assez homogène, ce niveau qui, selon D. Piton, peut être contemporain d'une partie des fosses d'enfouissement, offre 7 monnaies gauloises appartenant aux séries suivantes :

Potin LT 7417, bronze LT 7739 (br. lég. CA/OV) potin LT 7924 potin LT 8124, personnage courant, potin BN 8654 - 60.

Du même horizon provient une monnaie romaine identifiée : il s'agit d'un quinaire de M. CATO (76/129, Craw. 462/2 émis en Afrique en -47, -46) très usé. L'on

peut donc affirmer que la circulation des séries gauloises précitées se situe au plus tôt vers -40.

2) Les couches 5, 6 et 7 probablement contemporaines de la construction du *fanum*, constituent à notre sens un horizon chronologiquement homogène puisque les couches 5 et 7 recélaient l'une un Dupondius de Néron (76/285 - RIC 291) l'autre un as de Néron.

La couche 5 a livré 5 monnaies romaines (1/2 as de Nîmes, un denier d'Auguste, 2 as de Tibère et le Dupondius de Néron) et 5 monnaies gauloises appartenant aux séries LT 8124 (potin Remi), LT 8440 - 41 (bronze Amb.) personnage courant, LT 8406 (bronze à tête humaine vue de face).

La couche 6 offre 6 monnaies romaines : un denier 76/152 de M. Aemilius Lepidus (Craw. 419/3b), un quinaire de Marc Antoine (76/360 (Craw. 489/6) émis en Gaule en -42, un denier des légions de Marc Antoine lég. VIII (Craw. 544/21), un denier d'Octave (Craw. 540/2) émis en -36, un as de Tibère à l'autel de Lyon émis à la fin du règne d'Auguste, et la plus récente, un as d'Agrippa frappé au début du règne de Caligula (76/180 RIC. Tib. 32).

Sont associées 8 monnaies gauloises appartenant aux séries suivantes :

LT 5368 (potin dérivé Marseille) personnage courant

BN 8111 A (Br. à la tête Janiforme)

LT 8471 (Br. à la tête luniforme)

BN 8661 (potin série locale bellov.)

LT 9025 (argent à lég. SOLIMA)

La couche 7 a fourni deux monnaies romaines (76/24, imitation locale d'un as d'Auguste, et 82/17, as de Néron) et deux monnaies gauloises : une obole de Marseille en argent, et un bronze LT 8569 (série de Vericius).

Il est certain, d'une part, que toutes les séries gauloises citées circulaient encore sous le règne de Néron et d'autre part, que le numéraire gaulois représente encore à cette époque plus de la moitié de la masse monétaire en circulation sur le site, ce qui n'a rien d'étonnant en raison de la pénurie, au moins en Gaule Belgique, de la bonne monnaie impériale.

3) La couche 8, constituée par une couche de mortier (niveau de construction du *fanum* ?) a livré un as de Néron 76/184 RIC 329 portant deux contremarques dont une de Vespasien, et la couche 10, incertaine, remaniée et peu signifiante, a livré un as de Tibère (BNC 1754) et un potin des Rémi (LT 8124).

## III - CONCLUSIONS.

### A) Eléments constitutifs du lot.

Sur les 163 monnaies découvertes sur le site du temple, 157 ont été identifiées : c'est donc ce dernier chiffre qui servira de base aux ratios. Notre lot comporte 4 monnaies en or (dont 1 fourrée), 9 monnaies en argent (dont plusieurs fourrées), 87 bronzes frappés et 57 potins.

Il n'est pas inintéressant de rapprocher ces résultats de ceux déjà connus pour un autre lot de 369 monnaies ramassées en surface sur l'ensemble du site (46) et pour d'autres sites de comparaison tels l'Oppidum de Pommiers et le site du temple de Bois l'Abbé (47).

Quant aux deux différents lots de Vendeuil-Caply, les proportions varient peu, si ce n'est que les potins sont plus nombreux sur le temple que sur l'ensemble du

Métal	Bois l'Abbé (site du temple)		Vendeuil-Caply (ensemble du site)		Pommiers (Oppidum)		Vendeuil-Caply Site du temple	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Or	4	2,25	10	2,71	10	0,65	8	1,98
Argent	9	5,73	55	14,90	100	6,55	102	25,31
Bronze	87	55,42	217	58,80	1305	85,57	289	71,71
Potins	57	36,30	87	23,57	110	7,21	4	1
Totaux	157	100	369	99,98	1525	99,98	403 (48)	100

site. En revanche, l'abondance des potins par rapport à l'oppidum de Pommiers, et surtout au temple de Bois l'Abbé révèle une circulation régionale et même inter-régionale due essentiellement aux peuples belges situés à l'Est du territoire bellovaque (tels les Suessiones et les Remi) ainsi qu'aux peuples riverains de la Seine au nord de la Celtique.

#### B) Faciès interne du lot.

En son ensemble, le lot du temple garde un faciès typiquement belge. Sur les 157 monnaies identifiées, 126 sont issues des peuples de la Belgique (soit 80,26 %) pour 31 non belges (soit 19,74 %).

Parmi les 31 non belges, l'on dénombre seulement 7 bronzes frappés (principalement Carnutes) pour 17 potins (49) et 7 monnaies errantes en argent qui se rencontrent sur tous les sites tardifs sans exception.

Par ailleurs, l'étude attentive des monnaies belges liée à la recherche des «dominantes» doit tempérer quelque peu une vision trop inter-régionale de la circulation due à la présence des monnaies d'argent et de bronze «provenant de toutes les régions de la Gaule» (50).

Reprenons l'ensemble belge des bronzes frappés, soit 80 pièces : il apparaît immédiatement que les séries au personnage courant ou agenouillé constituent à elles seules une dominante de 38,75 %.

Si, comme nous le pensons, (51) l'ensemble des séries et classes «au personnage courant» participent à un ensemble «à l'astre», incluant notamment la série trimétallique «à l'astre», il convient d'ajouter le 1/4 en bronze «à l'astre» (n° 16, ex. 76/108) et la monnaie à la tête humaine de face (n° 27, ex. 76/188) à la dominante précitée pour obtenir une dominante élargie des séries constituant l'ensemble «à l'astre» qui ressort à 41, 25 % des bronzes belges frappés.

Si l'on veut bien admettre, vu les cartes de répartition et d'abondantes trouvailles faites sur des sites de l'ouest de l'Oise et de l'extrême sud du département de la Somme, que l'ensemble «à l'astre» ressortit bien aux Bellovaques et non comme il est traditionnellement admis, aux Vélocasses, notre dominante prend tout son sens.

Reprenons maintenant l'ensemble belge des potins, soit 40 pièces : la dominante apparente est constituée à l'évidence par les 18 potins des Remi (n° 52 LT 8124) soit 45 %. Il faut toutefois noter que cette série est extrêmement abondante, probablement précoce par rapport aux autres potins belges, et se retrouve en nombre d'autant plus grand que les sites concernés se rapprochent des Suessiones et des Remi.

Connaissant le peu de succès des monnaies coulées dans les pays de l'ouest de la Belgique, il est normal qu'une série à très grande diffusion puisse masquer

une petite série locale ; c'est justement ce qui advient pour la série BN 8654-60 (n° 56 ; 10 ex.) qui représente tout de même 25 % du lot, 30 % même si l'on ajoute les 2 exemplaires de la série BN 8661 - 68 (n° 57) qui participent au même ensemble.

Or, nous savons par hypothèse qu'il s'agit ici d'une émission locale, très faiblement dispersée sur quelques sites proches de Vendeuil-Caply qui pourrait en être l'épicentre.

Il apparaît donc que cette dominante discrète peut provenir d'un pagus situé en territoire bellovaque.

Nous voyons ainsi se dessiner la circulation locale tardive, que les apports extérieurs non négligeables ne sont pas parvenus à recouvrir.

#### C) La circulation monétaire sur le site du temple.

Sur 201 monnaies recueillies dans les mêmes conditions (en stratigraphie ou dans les remblais) 163 sont gauloises (soit 81,10 %) pour 38 romaines (soit 18,90 %).

Pour une période qui va certes au-delà de l'époque julio-claudienne, nous avons un ratio assez habituel sur des sites analogues.

A Bois l'Abbé par exemple, tenant compte uniquement des monnaies gauloises et romaines provenant du niveau julio-claudien, nous avons constaté que les espèces romaines représentaient 14,17 % de la masse considérée ; la proportion est légèrement plus élevée pour le temple de Vendeuil-Caply, ce qui est normal puisque l'horizon stratigraphique se prolonge jusqu'à la fin du règne de Néron.

Nous ne pouvons une nouvelle fois que souligner la faiblesse de l'apport romain notamment en monnaies impériales jusqu'au règne de Néron inclus, autant que la pérennité des espèces gauloises qui continuèrent à circuler au moins jusqu'au règne de Vespasien (sur le site du temple) et bien au-delà si l'on considère les trouvailles faites en d'autres lieux du site dans les structures gallo-romaines du deuxième siècle.

Sur le site du temple, l'on peut distinguer, la stratigraphie aidant, deux phases distinctes : la première réunit les monnaies gauloises des fosses et peut-être, de la couche 4. Pour 69 monnaies gauloises (62 des fosses et 7 de la C.4) nous rencontrons en tout et pour tout 4 monnaies romaines dont un 1/2 as. Si la contemporanéité de la C.4 et des fosses est admise, comme le propose D. Piton, la circulation monétaire qui offre toutes les caractéristiques du monnayage gaulois tardif (52) doit couvrir la fin du 2ème tiers et tout le 3ème tiers du 1er siècle avant J.C.

La seconde phase, spécifiquement contemporaine du règne de Néron, montre une répartition égale entre les

monnaies gauloises et romaines, si la population statistique entre les C5 à 10 peut être considérée comme suffisante.

Dans les 2 phases, le faciès interne des lots gaulois paraît analogue.

Il semble exister entre les 2 phases un hiatus pour la 1ère moitié du 1er siècle après J.C., qui permet de s'interroger sur la persistance des dépôts votifs entre la

fin du règne d'Auguste et la construction entreprise à la fin du règne de Néron.

Bref, la théorie des phases de circulation proposée par E. Huysecom (cf. note 44) valait peut-être pour Champlieu, mais ne se vérifie pas ici ; il faut se garder de généraliser certaines constructions logiquement séduisantes, qui ne reflètent le plus souvent que le cas particulier du site ayant conduit à leur élaboration.

## NOTES

(1) Le Docteur J.B. Colbert de Beaulieu, en 1976, nous a confié, avec sa générosité coutumière, sa documentation personnelle sur Vendeuil-Caply. A cette époque, il avait déjà reconnu et identifié au moins 369 pièces dans les collections des cultivateurs locaux.

(2) SCHEERS S., *Traité de numismatique Celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977.

(3) *Traité* 1977. P. 54 dernier paragraphe.

(4) Vendeuil-Caply (Oise). Digeon (Morvillers Saint-Saturnin. Somme).

(5) DELESTREE L.P. ; 1974, *La circulation monétaire gauloise dans l'ouest du Belgium après la conquête romaine. Les monnaies gauloises de Bois l'Abbé*, Rennes, 1974, p. 4 et 5.

(6) DELESTREE L.P. ; 1974, *op. cit.*, I, p. 63 n° 8.

(7) DELESTREE L.P., *op. cit.*, 1974, I, p. 60, n° 3.

(8) *R.N.* 1865, p. 140.

(9) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Traité de numismatique Celtique*, 1973, p. 308 : «La circulation secondaire en Gaule».

(10) En préparation par DELESTREE L.P. et DHENIN M., *Les monnaies gauloises de la butte du Muret*, (Mézières s/Seine 78).

(11) Monographie en cours sur la typologie et l'attribution de la série trimétallique à l'astre et de ses dérivées homotypiques.

(12) DELESTREE L.P., «L'énigme du monnayage bellovaque», *Revue archéologique de Picardie*, n° 1, 1983 (Actes du colloque de Senlis des 30 et 31 mai 1981, p. 235 et suiv.).

(13) Un exemplaire de cette série a été récemment découvert sur un site aux environs d'Abbeville. Nous remercions vivement Monsieur J. Laignel de nous l'avoir communiqué.

(14) Nous en avons déjà distingué au moins quatre exemplaires parmi les lots provenant du site de Digeon (Morvillers Saint-Saturnin 80) actuellement en cours d'étude.

(15) DELESTREE L.P., «Petits bronzes gaulois du Belgium appartenant à la série «au cavalier», 1974, *Cahiers numismatiques de la SENA*, n° 42, p. 89-94.

DELESTREE L.P. et FOURNIER M., «Les monnaies gauloises du lieu-dit les Coutures. Amiens 1972», *Cahiers archéologiques de Picardie*, n° 5, 1978, p. 119-G.

(16) DELESTREE L.P., «Deux légendes gauloises inédites», 1977, *Cahiers numismatiques de la SENA*, p. 5, fig. 1.

(17) DELESTREE L.P. et FOURNIER M., *op. précit.*, 1978 (n. 15 supra) p. 120. H.

(18) DELESTREE L.P. et FOURNIER M., *op. précit.*, 1978, cf. notes 42 et 41.

(19) Outre cet exemplaire de Vendeuil-Caply, et deux cités par S. Scheers (6 du Mont César Bailleul S/T. Oise), 1 à Pommiers (Soissons-Aisne), signalons plusieurs exemplaires provenant du *fanum* de Chilly (80).

(20) DELESTREE L.P., «Un maillon retrouvé entre le denier celtibère des Bascunes et le petit bronze B.N. 8507-08», 1981, *B.S.F.N.*, n° 4, Avril 1981.

(21) Outre les provenances données par S. Scheers (77. série 104. p. 570-571) signalons un bel exemplaire trouvé au bois de la Vallée (Revelles-80), plusieurs exemplaires à Digeon (80), un exemplaire aux environs d'Abbeville (80) et au moins trois exemplaires sur le *fanum* de Chilly.

(22) DELESTREE L.P., *op. précit.*, 1974, IIe partie, chapitre I «La série frappée au nom de VIIRICIVS».

(23) DELESTREE L.P., «Les monnaies au coq...», 1980, p. 48, 2 (fig. 8).

(24) DELESTREE L.P., *op. précit.*, «Les monnaies au coq...», 1980, p. 48, 2 (fig. 8).

(25) SCHEERS S., 77 Cl. II de la série 120, p. 589, Fig. 473.

(26) Références aux types *en or* reproduits sur *L'Atlas* de La Tour.

(27) SCHEERS S., 1977, série 24, Voir Cl. VII, p. 338, fig. 158, pl. VI.

(28) DELESTREE L.P., 1974, *op. précit.*, P.3 al. 2, «quarts unifaces au bateau».

(29) Voir l'importante bibliographie française, allemande, belge et anglaise citée par S. Scheers à propos de cette série. Voir en particulier la synthèse récente de P. Olyff : *Le monnayage celtique tardif à la légende Germanus Indutilli. L.*, Mémoire présenté à l'Université Libre de Bruxelles sous la direction du Professeur Bonenfant, 1980-81, p. 172-175.

(30) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. IV. Monnaies gauloises*, Paris 1967, p. 54, n° 164-165 et *Traité* 1973, p. 326, 27 ; 30, 32, 37.

(31) BLANCHET A., *Traité* 1905, p. 253 (n° 3).

COLBERT DE BEAULIEU JB. 1973, *op. précit.*, n° 262.

W. DOPPLER Hugo. «Über die Germanus Indutilli L. Prägung», *Schweizer Münzblätter*, 1967, T. XVII, p. 90-94.

(32) A. CHANGARNIER, *Monnaies des Boïens de la Germanie : trésor de Siaugues St. Romain, Haute Loire*, 1914, Dijon, cf. dessin E. Soclay ex. Br fig. VII.

(33) W. DOPPLER Hugo signale 1 exemplaire provenant de Baden (Suisse) : «Die Keltischen Münzen aus Baden - Schweiz», *Schweizer Münzblätter*, 23, 1973, Cahier 93 p. 125-129, fig. 7 à 10.

(34) Les potins 7417 et apparentés sont totalement absents de la «trouville de la gare de Sens» (A. Blanchet, *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, T. XXXI, fasc. 1, 1904, pp. 235 et suivantes ; SALMON Ph. : *Bulletin de la Société Sc. Hist. et Nat. de l'Yonne*, 1877, vol. 31, pp. 284-285) et de la récolte de plus de 50 monnaies réalisée par J.P. Sarrazin sur le site tardif de Fontaine-la-Gaillarde, Yonne, (chantiers 1979-80-81-82).

(35) Sur le site des Grèves (Villeneuve au Châtelot, Nogent S/Seine 10) la fouille programmée d'un sanctuaire a permis à J. Piette, ces dernières années, de réunir 1592 monnaies gauloises dont 460 potins 7417 et 7445 soit environ 29 % de l'ensemble.

Le site tardif de surface de Noyen S/Seine (77) a livré à de nombreux prospecteurs officieux des milliers de monnaies gauloises ; nous avons eu connaissance de 3 lots dont deux très importants : les potins 7417 et 7445 représentaient dans les 3 cas une dominante absolue  $\geq 40$  %, tandis que les Br. frappés des Sénonnes s'avéraient  $\leq 5$  %.

(36) Les monnaies gauloises du site de la «butte des Murets» (Mézières S/Seine, Yvelines) en cours d'étude et de publication, offrent plusieurs exemplaires de cette classe.

(37) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Traité* 1973, p. 353 : LT 8319 portant au R/ la légende OYINΔIA (latine : VINDIA) serait d'origine lingone et faisait partie du lot dominant des monnaies d'Alise Ste. Reine et du Mont Auxois.

(38) FISCHER Brigitte ; «Les potins de type B.N. 6284 - 6294 et leurs variantes», Décembre 1983, *Cahiers de la SENA*, n° 78, p. 291 et suivantes.

(39) A la carte de répartition de S. Scheers (*op. cit.*, fig. 221) nous ajoutons trois provenances certaines : 1 ex. sur un site au sud d'Abbeville (80), plus de 30 exemplaires à Digeon (Morvillers St. Saturnin 80), 1 exemplaire à Noyen s/Seine (Bray s/Seine 77), tous trois sites à fréquentation très tardive.

(40) COLBERT DE BEAULIEU J.B., «Les potins dits à la tête diabolique : un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation», 1970, *RBN*, T. 116, p. 97 à 123, pl. VI.

(41) MITARD P.H., «Les pseudo potins MANDUBII découverts dans le Vexin français», *BSFN*, mars 1978, n° 3, p. 321 et 322.

(42) Signalons que plusieurs dizaines de représentants de cette série ont été trouvés sur le site de Noyen s/Seine (77).

(43) DELESTREE L.P., *op. cit.*, 1974, T.I.

(44) Tel semble être le cas dans le quartier du temple du site de Champlieu (Oise) cf. Eric Huysecom «Contribution à l'étude des monnaies celtiques : à propos des récentes découvertes monétaires de Champlieu (1981) et des phases de circulation en Gaule celtique sous César et Auguste», 1982, *RBN*, pp. 27 à 38, pl. I.

(45) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Traité 1973*, cf. Tableau des monnaies errantes de la circulation secondaire, p. 352-353.

(46) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Traité 1973*, p. 240.

(47) DELESTREE L.P., *op. cit.*, 1974, cf. tableau p. 247.

(48) Ne sont prises en compte que les monnaies recensées en 1974.

(49) Il s'agit là d'un maximum, car certaines monnaies laissées aux Séquani (tel l'exemplaire 76/117) ou dites «dérivé de Marseille» (tel l'exemplaire 76/272) peuvent être des imitations régionales.

(50) COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Traité 1973*, p. 327, al. I. Faute d'avoir connu l'ensemble homogène des monnaies du temple, nous affirmons nous-même en 1974 (*op. précit.* p. 257) que «le site de Vendeuil-Caply était typiquement inter-régional, puisque l'on avait trouvé des monnaies de toute la Gaule sans qu'apparaissent de séries nettement dominantes» : notre opinion d'alors doit être sérieusement revue et nuancée.

(51) Cf. note II. Les études en cours de «la série trimétallique à l'astre» (L.P. Delestrée) et des monnaies gauloises du site de Digeon (Morvillers St. Saturnin 80) (L.P. Delestrée et Christiane Delplace) nous permettront de transformer cette hypothèse, déjà très plausible, en certitude.

(52) DELESTREE L.P., *op. précit.*, 1974, p. 234 et suivantes.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages de références (typologie).

DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris 1892. Abréviation : LT.

MURET et CHABOUILLET : *Catalogue des monnaies gauloises de la bibliothèque nationale*, Paris, 1889, abréviation : BN.

S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique. II. la Gaule Belgique*, Paris, 1977, abréviation : S. Sch. 77.

### I. Ouvrages généraux et monographies.

COLBERT DE BEAULIEU J.B., *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. IV. Monnaies gauloises*, Paris, 1967.

«Les potins à la tête diabolique : un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation», *RBN*, 1970, T. 116, p. 97 à 123, pl. VI. *Traité de numismatique celtique*, Paris, 1973.

BLANCHET A., *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905 ; *Bulletin de la société archéologique de Sens.*, T. XXXI, fasc. 1, 1904.

CHANGARNIER A., *Monnaies des Boïens de la Germanie : trésor de Siatgues St. Romain, Haute Loire*, 1914, Dijon.

DELESTREE L.P., *La circulation monétaire gauloise dans l'ouest du Belgium après la conquête romaine : les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé*, Rennes, 1974, (Thèse de doctorat du IIIe cycle en cours de publication).

«Les petits bronzes gaulois du Belgium appartenant à la série au cavalier», 1974, *Cahiers Numismatiques de la S.E.N.A.*, n° 42.

«Deux légendes gauloises inédites», 1977, *Cahiers Numismatiques de la S.E.N.A.*, n° 51.

«Les monnaies au coq frappées en Gaule Belgique», *RN*, 1980. T. XXII, p. 33-62, pl. III.

«Un maillon retrouvé entre le denier Celtibère des Bascunes et le petit bronze BN 8507 -08», *BSFN*, 1981, n° 4, Avril 1981.

«L'énigme du monnayage Bellovaque», *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/1983, p. 235 et suivantes.

DELESTREE L.P. et FOURNIER J., «Les monnaies gauloises du lieu-dit les Coutures- Amiens, 1972», 1978, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 5.

W. DOPPLER Hugo, «Über die germanus Indutilli L. Prägung», *Schweizer Münzblätter*, 1967, T. XVII.

«Die Reltischen Münzen aus Baden - Schweiz», *Schweizer Münzblätter*, 23, 1973, Cahier 93, p. 125-129.

FISCHER B., «Les potins de type BN 6284 - 94 et leurs variantes», Décembre 1983, *Cahiers de la S.E.N.A.*, n° 78, p. 291 et suivantes.

HUYSECOM E., «Contribution à l'étude des monnaies celtiques, à propos des récentes découvertes monétaires de Champlieu (1981) et des phases de circulation en Gaule Belgique sous César et Auguste», 1982, *RBN*, pp. 27 à 38, pl. I.

MITARD P.H., «Les pseudo-potins Mandubii découverts dans le Vexin français», *BSFN*, Mars 1978, n° 3, p. 321-322.

OLYFF P., *Le monnayage celtique tardif à la légende de Germanus Indutilli L.*, Mémoire présenté à l'Université Libre de Bruxelles. 1980-81.

SALMON Ph., *Bulletin de la société hist. et nat. de l'Yonne*, 1877, vol. 31, cf. p. 284-285.

### Table des illustrations

n° 1 Fig. 1 76/155 or	Fig. 12 82/ 69 bronze	n° 25 Fig. 23 76/153 bronze	n° 40 Fig. 34 76/ 23 bronze
n° 2 Fig. 2 76/156 or	Fig. 13 76/330 bronze	n° 27 Fig. 24 76/188 bronze	n° 41 Fig. 35 82/ 29 bronze
n° 3 Fig. 3 76/157 or	Fig. 14 76/192 bronze	n° 29 Fig. 25 76/HS3 bronze	n° 42 Fig. 36 76/290 bronze
n° 7 Fig. 4 76/127 argent	Fig. 15 76/ 30 bronze	Fig. 26 76/348 bronze	n° 43 Fig. 37 76/200 potin
n° 9 Fig. 5 76/225 argent	Fig. 16 76/109 bronze	n° 30 Fig. 27 76/386 bronze	n° 49 Fig. 38 76/122 potin
n° 10 Fig. 6 76/338 argent	Fig. 17 76/125 bronze	n° 31 Fig. 28 76/266 bronze	n° 50 Fig. 39 76/182 potin
n° 12 Fig. 7 82/ 94 bronze	Fig. 18 76/287 bronze	n° 32 Fig. 29 76/189 bronze	n° 52 Fig. 40 76/289 potin
n° 13 Fig. 8 76/187 bronze	n° 18 Fig. 19 76/260 bronze	n° 35 Fig. 30 76/HS7 bronze	n° 56 Fig. 41 76/ H6 potin
n° 14 Fig. 9 82/ 58 bronze	n° 19 Fig. 20 76/226 bronze	n° 36 Fig. 31 76/362 bronze	Fig. 42 76/425 potin
n° 16 Fig. 10 76/108 bronze	n° 20 Fig. 21 82/ 83 bronze	n° 38 Fig. 32 76/327 bronze	n° 57 Fig. 43 76/183. potin
n° 17 Fig. 11 76/379 bronze	n° 22 Fig. 22 76/233 bronze	n° 39 Fig. 33 76/126 bronze	n° 59 Fig. 44 76/114 potin



1



2



3



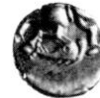
4



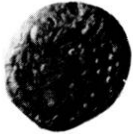
5



6



7



8



9



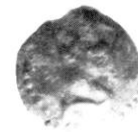
10



11



12



13



14



15



16



17



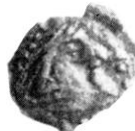
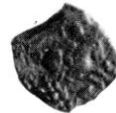
18



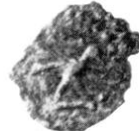
19



20



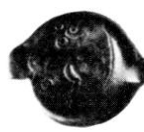
21



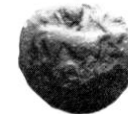
22



23



24



25



26



27



28



\* Les photos des monnaies ont été réalisées par J.M. DAMAY



29



30



31



32



33



34



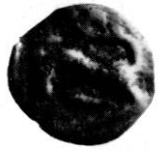
35



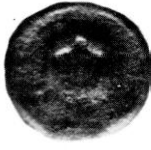
36



37



38



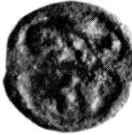
39



40



41



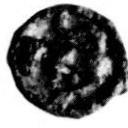
42



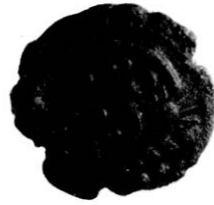
43



44



3



6

10

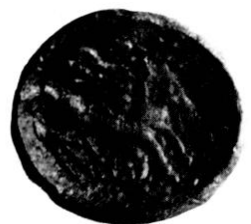
18



22

24

26



27

30

36